



DIVERS

Le Gard prend soin de vous

Futurs médecins et professionnels de santé, le Conseil départemental du Gard facilite votre exercice professionnel.

1 documents

Publié le 26/11/2025 -



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ Hôtel du département : de 8h00 à 17h00

■ Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

■ Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76